



**CAPEOS AUDIT**

Commissariat aux comptes

**ASSOCIATION**

**CENTRE SOCIOCULTUREL LES LONGS PRES**

3 rue des Longs Prés

35700 RENNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 août 2020**

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

Aux adhérents de l'association LES LONGS PRES,

### OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES LONGS PRES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 10 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

---

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**CAPEOS  
AUDIT**

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la réalité des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CESSON-SEVIGNE

Le 13 novembre 2020

**SAS CAPEOS AUDIT**

Représentée par **Hervé DAVOULT**



Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale OUEST ATLANTIQUE

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/08/2020	Net au 31/08/2019
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques ...				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	4 763	4 763	-0	-0
Autres	70 274	58 166	12 108	3 077
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>Total</b>	<b>75 036</b>	<b>62 929</b>	<b>12 108</b>	<b>3 077</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<b>Créances</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	27 784		27 784	30 090
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	309 681		309 681	287 725
Charges constatées d'avance	11 682		11 682	3 986
<b>Total</b>	<b>349 147</b>		<b>349 147</b>	<b>321 801</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>424 184</b>	<b>62 929</b>	<b>361 255</b>	<b>324 878</b>

	Net au 31/08/2020	Net au 31/08/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	85 761	85 761
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	111 128	93 159
Autres		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	25 691	17 969
<b>Situation nette (sous-total)</b>	222 580	196 889
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>222 580</b>	<b>196 889</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	16 910	11 219
<b>Total</b>	<b>16 910</b>	<b>11 219</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	16 894	
Provisions pour charges	48 455	46 447
<b>Total</b>	<b>65 349</b>	<b>46 447</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 721	15 179
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	27 703	24 872
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	13 993	30 273
<b>Total</b>	<b>56 416</b>	<b>70 323</b>
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>361 255</b>	<b>324 878</b>

	du	01/09/2019	%	du	01/09/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/08/2020	PE	au	31/08/2019	PE	en euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>								
Cotisations		15 398	3,37		14 275	3,01	1 123	7,87
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		104 483	22,89		131 971	27,86	-27 489	-20,83
<i>dont parrainages</i>		6 164	1,35		39 838	8,41	-33 674	-84,53
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subv. d'explo.		322 685	70,70		305 166	64,42	17 519	5,74
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. comptable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		1 682	0,37		10 289	2,17	-8 607	-83,66
Utilisations des fonds dédiés		12 159	2,66		11 971	2,53	188	1,57
Autres produits		5	0,00		35	0,01	-30	-85,36
<b>Total</b>		<b>456 412</b>	<b>100,00</b>		<b>473 708</b>	<b>100,00</b>	<b>-17 296</b>	<b>-3,65</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		100 645	22,05		131 675	27,80	-31 030	-23,57
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		4 443	0,97		6 586	1,39	-2 143	-32,54
Salaires et traitements		221 661	48,57		228 080	48,15	-6 419	-2,81
Charges sociales		63 774	13,97		67 697	14,29	-3 922	-5,79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		4 227	0,93		2 247	0,47	1 980	88,14
Dotations aux provisions		18 902	4,14		4 011	0,85	14 891	371,25
Reports en fonds dédiés		17 850	3,91		16 000	3,38	1 850	11,56
Autres charges					34	0,01	-34	-100,00
<b>Total</b>		<b>431 502</b>	<b>94,54</b>		<b>456 328</b>	<b>96,33</b>	<b>-24 826</b>	<b>-5,44</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>24 909</b>	<b>5,46</b>		<b>17 379</b>	<b>3,67</b>	<b>7 530</b>	<b>43,33</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		782	0,17		727	0,15	55	7,62
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P.								
<b>Total</b>		<b>782</b>	<b>0,17</b>		<b>727</b>	<b>0,15</b>	<b>55</b>	<b>7,62</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées					137	0,03	-137	-100,00
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
<b>Total</b>					<b>137</b>	<b>0,03</b>	<b>-137</b>	<b>-100,00</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>782</b>	<b>0,17</b>		<b>590</b>	<b>0,12</b>	<b>192</b>	<b>32,63</b>

	du	01/09/2019	%	du	01/09/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/08/2020	PE	au	31/08/2019	PE	en euros	%
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		25 691	5,63		17 969	3,79	7 722	42,98
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges								
<b>Total</b>								
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
<b>Total</b>								
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>								
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices								
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		457 194			474 434		-17 241	-3,63
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		431 502			456 465		-24 963	-5,47
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		25 691	5,63		17 969	3,79	7 722	42,98
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
Dons en nature								
Prestations en nature								
Bénévolat								
<b>Total</b>								
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens								
Prestation en nature								
Personnel bénévole								
<b>Total</b>								

## LES LONGS PRES

### ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux conventions générales comptables définies par le plan comptable associatif.

#### FAITS IMPORTANTS

L'association a partiellement suspendu ses activités en raison de la crise sanitaire à partir de la période de confinement. Elle a procédé à de l'activité partielle pour la majorité des salariés.

Son conseil d'administration a décidé que les adhérents, au moment de leur réinscription pour la saison 2020/2021, pourraient obtenir une réduction pour la nouvelle saison, dont le montant correspond aux périodes de fermeture. Cette réduction est provisionnée dans les comptes au 31 août 2020 pour un montant de 15 594 €.

#### IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'achat et amorties selon le mode linéaire et sur leur durée de vie, soit :

- Matériel d'activités 5 à 8 ans
- Agencements 5 à 8 ans
- Matériels informatiques et logiciels 3 ans
- Mobilier 10 ans

Au cours de l'exercice, l'association a procédé aux investissements suivants :

- Installations générales 6 373 €
- Matériels de bureau 6 885 €

et à des mises au rebut pour un montant brut de 3 289 € et un montant net de 0 €.

#### SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement non renouvelables sont comptabilisées directement en réserves pour 40 026 €.

### **PROVISION POUR INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE**

Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées pour l'ensemble du personnel.

Les hypothèses sont :

- départ volontaire à 62 ans
- taux d'actualisation = 2 %
- évolution prévisionnelle des salaires = 1,5 %

### **CREANCES ET DETTES**

La totalité des créances et des dettes figurant au bilan au 31 août 2020 a une échéance inférieure à 1 an.

### **FONDS DEDIES**

Les projets pour lesquels l'association a reçu des financements particuliers non encore utilisés au 31 août 2020 figurent en fonds dédiés pour **16 910 €**.

<b><u>Projet</u></b>	<b>31/08/19</b>	<b>Dotation</b>	<b>Reprise</b>	<b>31/08/20</b>
Conduites à risques devenu Santé Quartier	11 219	17 850	12 159	16 910

### **PARTICIPATION DE LA VILLE DE RENNES AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

La valeur locative des locaux mis à la disposition a été estimée par la Ville de RENNES à **80 232 €**.

### **PERSONNEL**

Effectif : 8,36 E T P

### **VALORISATION DU BENEVOLAT**

- Heures de bénévolat (gouvernance, encadrement, animation) = 5 786 H
- Renonciation au remboursement de frais de déplacement = 1 085,07 €.